CCI ÎLE DE LA RÉUNION

Date maj : 30/04/2026
Domaine : **Sécurité**
Certificat SST INRS – non enregistré au RNCP / RS

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – Formation initiale

POLE FORMATION – FORMATIONS PROFESSIONNELLES

VOTRE FUTURE COMPETENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées :

Aptitudes :
- Autonomie, méthode
- Réactivité, responsabilité

Compétences :

DC1 – Intervenir face à une situation d'accident du travail

DC2 – Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Méthodes, moyens et modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées :

Exposés interactifs, démonstrations, apprentissage des gestes, études de cas, mises en situation d'accident simulées.

Moyens pédagogiques :

Plan d'intervention et plan d'actions prévention INRS, mannequins RCP adulte / enfant / nourrisson, DAE de formation, matériel de simulation. Aide-mémoire INRS ED 4085 remis à chaque stagiaire.

Modalités d'évaluation :

Évaluations formatives tout au long de la formation. 2 épreuves certificatives en fin de formation (accident du travail simulé + questionnement prévention), selon la grille de certification INRS.

Types de structures concernées et débouchés :

Toutes catégories d'entreprises et tous secteurs d'activité

Validité et maintien des compétences :

Un recyclage doit être réalisé tous les 2 ans. Prolongation par un MAC SST (Maintien et Actualisation des Compétences, 7 h) tous les 24 mois.

Notre offre de formations vous permet de développer des compétences complémentaires – nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

Tous les sites sont accessibles ;

Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le Référent Handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :

Tout public (salariés, demandeurs d'emploi, alternants…)

Prérequis :

Aucun prérequis

Validation de la formation :

Certificat SST, délivré par l'INRS, délivré aux candidats ayant validé les 8 compétences lors des épreuves certificatives

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE pour cette formation

Durée : 14 h

Effectif : 4 à 10 participants

Formateur : formateur SST certifié INRS

Modalités et délai d'accès :

Modalités : bulletin d'inscription et entretien

Date de démarrage : Voir calendrier (disponible sur demande)

Délai d'accès : selon validation du financeur

Inscription : fccirfim@reunion.cci.fr

Tarifs : 280 euros

LIEU ET CONTACT:

Filière Technique - Pôle Formation Ouest CIRFIM

31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port - 0262 43 51 12 fccirfim@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet : www.reunion.cci.fr

POINTS FORTS : *Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.*

Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.

CCI ÎLE DE LA RÉUNION

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – Formation initiale

POLE FORMATION – FORMATIONS PROFESSIONNELLES

PROGRAMME SYNTHETIQUE

Contenu conforme au document de référence INRS en vigueur (V8)

1- Le rôle du SST dans l'organisation des secours et de la prévention
- Cadre juridique de l'intervention du SST, limites de son champ d'intervention ;
- Les acteurs de la prévention dans et hors de l'entreprise ;

2- Protéger de façon adaptée
- Dangers persistants, personnes exposées, suppression ou isolement du danger ;
- Mesures de protection du processus d'alerte aux populations ;

3- Examiner la victime et 4- Garantir une alerte adaptée
- Signes indiquant que la vie de la victime est menacée, ordre de l'examen, priorisation des actions ;
- Message d'alerte, qui alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise ;

5- Secourir la victime de manière appropriée
- La victime saigne abondamment ;
- La victime s'étouffe ;
- La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux ;
- La victime répond, elle se plaint de brûlures ;
- La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements ;
- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ;
- La victime ne répond pas, elle respire ;
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas (adulte, enfant, nourrisson – utilisation du DAE) ;

6- Contribuer à la prévention des risques professionnels
- Repérer des dangers, déterminer des risques et leurs dommages potentiels ;
- Supprimer ou réduire les risques, transmettre les informations, proposer des améliorations ;

7- Épreuves certificatives (2 h maximum)
- EC1 : accident du travail simulé – compétences 2, 3, 4 et 5 ;
- EC2 : questionnement sur le cadre réglementaire et la prévention – compétences 1, 6, 7 et 8 ;

Domaine de compétences 1 :
Intervenir face à une situation d'accident du travail
1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise ;
2. Protéger de façon adaptée ;
3. Examiner la victime ;
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime ;
5. Secourir la victime de manière appropriée ;

Domaine de compétences 2 :
Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail ;
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Certificat délivré aux stagiaires ayant suivi toute la formation et validé les 8 compétences lors des épreuves certificatives.